



CCAS
Tél. 03 89 78 11 14

REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES VULNERABLES

Qui est concerné ?

Toute personne isolée, fragilisée par l'âge, un handicap ou un mode de vie.
Il peut s'agir de vous, de l'un de vos parents, voisins ou amis.

De quoi s'agit-il ?

Le registre nominatif des personnes vulnérables a été mis en place par le CCAS sous la responsabilité du Maire, dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, inondations, relogements d'urgence...).

Le but est d'aider les personnes fragiles en cas de besoin.

Un deuxième objectif est de vous contacter régulièrement pour vous sortir de l'isolement.

Comment cela se passe t-il ?

Vous demandez ci-dessous votre inscription sur le registre nominatif.

Une vigilance particulière est opérée lors du risque et après, ainsi que selon les besoins de la personne.

Un suivi régulier sera effectué : contact téléphonique et/ou visite à domicile.

.....

BULLETIN D'INSCRIPTION — REGISTRE NOMINATIF

Nom:

Prénom:

Adresse:

Téléphone:

Fait à, le Signature

Vous demandez l'inscription d'un de vos proches :

Nom:

Prénom:

Adresse:

Téléphone:

Fait à, le Signature

A déposer dans chaque mairie de Kayzersberg Vignoble à l'attention du CCAS.

